



Bordeaux, le 7 septembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Retour en vigilance orange pour le risque feux de forêt en Gironde

Le département de la Gironde repasse demain en **vigilance orange (vigilance élevée / niveau 3 sur une échelle de 5)** pour le risque d'incendies en forêt.

Cependant les risques de feux de forêts restent très importants dans le département en raison notamment de l'état de sécheresse du massif et des conditions météorologiques de ces derniers jours (absence de précipitation et des températures élevées).

Les mesures de restriction suivantes restent en application dans les espaces exposés des communes à dominante forestière du département :

- la circulation et le stationnement des véhicules à moteur sont interdits entre 14h et 22h sur les pistes forestières, chemins ruraux, chemins d'exploitation et pistes cyclables sauf pour les personnes autorisées ;
- les activités d'exploitation forestière, de travaux sylvicoles, de génie civil, de service, de carbonisation et de sciage sont suspendues entre 14h et 22h ;
- les activités ludiques et sportives sont interdites entre 14h et 22h à l'exception de celles exercées en base de loisirs et en périmètres de plans plages.

Le préfet appelle encore une fois à la responsabilité et à la vigilance de chacun. Ces règles de prudence doivent être respectées avec la plus grande rigueur.